

Image not found or type unknown



réquisitions du procureur non mentionnées dans l'arrêt attaqué

Par **palla**, le **07/09/2020** à **19:08**

BonjourrrrrL'arrêt attaqué énonce:-qu'après avoir entendu le président...rrrr-qu'après avoir entendu les demandes du procureur général...rrrrmais ne mentionne pas les réquisitions de ce même procureur général (Relaxe ,ou condamnation.. ou autre...) rrrnCet arrêt attaqué est-il susceptible d'être cassé ?rrrrSVP les référencesrrrrMes remerciements